

**Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social
DE AES**

Code RNCP
42423

Code formation
56033207

Niveau
3 – Infra Bac

Objectifs et contexte de la certification

- L'**accompagnant éducatif et social** réalise des **interventions sociales au quotidien** visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature.
- Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.
- En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les **actes essentiels de la vie quotidienne** que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.
- Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'**autonomie** de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.
- Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'**épanouissement de la personne** à son domicile et en établissement.

Activités visées

- Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe pluri-professionnelle, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un **accompagnement adapté** à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement.
- Il établit une **relation attentive et bienveillante de proximité**, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).
- Il accompagne la personne dans la **réalisation des actes de la vie quotidienne** (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix.
- Il participe à l'**entretien du cadre de vie** de la personne que ce soit à son domicile ou en établissement. Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe qu'elle soit verbale ou non verbale.
- Il participe au **bien-être physique et psychologique** de la personne dans les différentes étapes de sa vie, de l'enfance à la fin de vie. Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.
- Lorsqu'il exerce au sein d'une institution ou d'un service, il inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement. Il prend en compte et communique avec les familles et les aidants. Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée.

- Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes. Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

Blocs de compétences

La formation est répartie en **5 blocs de compétences** pour un total de **567 heures de cours théoriques** :

Bloc 1

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

**112
heures**

- Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel
- Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie
- Repérer les potentialités de la personne
- Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités
- Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
- Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers
- Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités
- Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée
- Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement
- Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression
- Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien
- Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur
- Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun
- Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences
- Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

Bloc 2

Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

**91
heures**

- Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité
- Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné
- Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention
- Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention
- Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté

- Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels
- Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité
- Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien

Bloc 3

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

105
heures

- Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage
- Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels
- Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives
- Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement
- Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service
- Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention
- Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement
- Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque
- Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels
- Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions
- Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
- Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
- Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation

Bloc 4

Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

147
heures

- Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux
- Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
- Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
- Se questionner sur sa posture professionnelle
- Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention
- Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels
- Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé

Bloc 5

Travail en équipe de pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

91
heures

- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne
- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne
- Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement
- Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques
- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
- Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
- Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement
- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées
- Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
- Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Référentiel

Le référentiel est disponible ici :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42423>

Modalités d'obtention du diplôme

Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social, l'apprenti(e) doit obtenir pour chaque bloc de compétence, la moyenne des notes comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

BC	Intitulé de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée / Coefficient
1	Épreuve écrite-étude de cas-pratique	Sujet défini au niveau régional Épreuve organisée par la DREETS au sein de l'établissement de formation	Écrit de 2 heures : coefficient 2
	Présentation d'un dossier de pratique professionnelle	Dossier de pratique professionnelle : écrit e 5 à 8 pages Soutenance orale s'appuyant sur cet écrit	Épreuve orale : coefficient 1 Durée : 30 minutes (10 min de présentation et 20 minutes d'échanges avec le jury)
2	Étude de cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne	Épreuve organisée par et/dans l'établissement de formation	Épreuve orale : coefficient 1 Durée : 30 minutes de présentation et un exposé oral comprenant 15 minutes de présentation de sa démarche et 15 minutes d'échanges avec le jury
3	Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage	Document écrit de 3 pages est élaboré individuellement Épreuve organisée par et/dans l'établissement de formation	Épreuve orale : coefficient 1 Durée : 30 minutes
4	Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne	La soutenance repose sur la présentation d'un document écrit de 4 pages élaboré par le candidat Épreuve organisée par et/dans l'établissement de formation	Épreuve orale : coefficient 1 Durée : 30 minutes reposant sur la présentation du document écrit et d'un échange avec le jury
5	Épreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation	Épreuve organisée par et/dans l'établissement de formation	Épreuve écrite : coefficient 1 Durée : 1h30